# COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

#### Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2020, 19 h

#### Contenu:

- Tableau des présences
- Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2020
- Annexe 1 : ordre du jour de la rencontre du 30 janvier 2020



ANIMATION:	Suzanne Verreault	Présidente du CVAP et conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l'environnement et du développement durable
	Stéphane Schaal	Coordonnateur du CVAP
PRÉSENTS :	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Joël Riffon	Direction de Santé publique
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Pauline Robert	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
	Priscilla Corbeil	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Sylvie Verreault	Ville de Québec
	Sylvain Lévesque	Secrétariat à la Capitale-Nationale
INTERVENANTS:	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
ABSENTS:	Geneviève Hamelin	Ville de Québec, Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jean-François Vallée	Conseil de quartier de Lairet
	Éric Bonin	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
	Mathieu Goupil	Conseil de quartier Chute — Montmorency
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets
	Michèle Dumas Paradis	Conseil de quartier Saint-Roch
	Sébastien Veilleux	Conseil de quartier Chute — Montmorency

Su	jets	Duscussions	Suivis	Responsable
1.	Mot de bienvenue	19 h, la présidente du comité souhaite la bienvenue à l'assemblée.  Bien que le quorum ne soit pas atteint, il est proposé de maintenir la rencontre. Seuls les points de suivi seront abordés. Les points nécessitants un vote sont reportés à la prochaine rencontre.  La proposition d'ordre du jour est présentée.		
2.	Lecture de la proposition d'ordre du jour	<ul> <li>Le représentant du Secrétariat à la Capitale-Nationale ajoute deux varias à l'ordre du jour :</li> <li>Le représentant du SCN annonce que la convention d'aide financière entre le Ville de Québec et le secrétariat à l Capitale-Nationale sera signée prochainement. Ce soutien financier s'inscrit dans le cadre du programme de soutien aux activités de la région. Et vise à assurer la planification, la tenue des rencontres et le suivi des travaux de concertation du Comité.</li> <li>Il annonce également que M. Youri Rousseau a été nommé, à compter du 10 février 2020, sous-ministre associé chargé du Secrétariat à la Capitale-Nationale au ministère de la Sécurité publique. M. Rousseau est directeur régional, Québec—Chaudière-Appalaches, Développement Économique Canada. Il remplacera M. Alain Kirouac.</li> </ul>	Proposer une nouvelle date de rencontre pour le mois de février	Coordonnateur
3.	Adoption du compte rendu du 28 novembre 2019	L'adoption du compte rendu est reportée à la prochaine rencontre	Ajouter ce point à l'ODJ de la rencontre de février	Coordonnateur
4.	Suivi d'information — APQ	Le représentant de l'APQ fait un retour sur les différents points de suivis de mois derniers :		

## Compléments d'information concernant les opérations d'inspection du Canadien National (CN)

Les questions posées et qui demandaient des précisions étaient les suivantes :

- Comment se fait l'inspection des rails?
- Quelle est la fréquence d'inspection des rails?
- Quelles sont les normes appliquées?

Le représentant de l'APQ fera parvenir les réponses au coordonnateur du CVAP

#### Optimisation au projet Laurentia et effets anticipés

Le document *Optimisation au projet Laurentia et effets anticipés* a été déposé auprès de l'Agence en décembre 2019. Ce document qui ne constitue pas une réponse aux questions posées par l'Agence présente plutôt les bonifications apportées au projet Laurentia et les explications des changements et de leurs impacts.

Par ailleurs, l'APQ poursuit son travail pour répondre aux nombreuses questions de l'Agence. L'APQ estime qu'elle aura répondu à l'ensemble des questions à la fin du mois de mai 2020. Cette étape sera suivie de l'analyse par l'Agence des documents transmis puis de la rédaction d'un rapport final.

Encore une fois, le représentant de l'APQ mentionne que le scénario le plus optimiste concernant une décision, avec ou sans conditions et/ou exigences, pourrait être rendu vers la fin de l'année 2020 si tout se déroule à la satisfaction de l'AÉIC et de la ministre de l'Environnement pour les prochaines étapes à venir.

En ce qui concerne le bar rayé, le représentant de l'APQ mentionne que le statut de cette espèce pourrait être remis en question. En effet, Cette espèce pourrait avoir muté à la suite de la réinsertion du bar rayé dans d'autres rivières. Ce nouvel élément d'information pourrait remettre en question la teneur du plan de compensation initialement prévu pour le bar rayé.

Le représentant de l'APQ propose de présenter lors d'une prochaine rencontre du CVAP le plan de compensation élaborer dans le cadre du projet Laurentia.

**Qt**. Quel est le coût de la compensation, et ce, même si l'espèce du bar rayé a muté?

**R**. 10 % du cout total du projet pourrait être mis dans la recherche scientifique et le financement des études en cours. Il faut aussi préciser que le plan de compensation touchera toutes les espèces de poisson et l'ensemble de la faune et de la flore. D'ailleurs, le Port de Québec a récemment fait l'acquisition d'une parcelle de terrain sur le site du Juvénat Notre-Dame à Saint-Romuald. Cette acquisition fait partie des mesures de compensation et vise à protéger ce secteur.

### • Projet de terminal d'exportation de grains — Solio Agriculture

Le représentant de l'APQ mentionne que le projet suit son cours. Actuellement, 80 % du pieutage a été complété. On rappelle qu'un groupe de travail, le Consortim Mérici, a été créé pour faciliter la communication entre l'APQ et les résidents des Jardins Mérici.

À cet effet, le représentant de l'APQ propose que soit communiqué aux membres du CVAP un exemple d'avis de travaux émis pour les résidents des Jardins Mérici. On évoque également que les résidents de ce secteur ont des préoccupations relativement à la qualité de l'air. Une rencontre à ce sujet a donc eu lieu ainsi qu'une analyse menée par un expert indépendant. Aucun élément significatif n'a été identifié.

Envoyer au comité l'exemple d'avis de travaux

	T	T
<ul> <li>Projet de terminal de croisière</li> <li>La construction du terminal a débuté. Le projet sera complété à la fin aout, début septembre 2020, ce qui correspond au début de la haute saison des navires de croisière.</li> </ul>		
<ul> <li>Plan d'Action de développement durable (PADD)</li> <li>Les actions du plan suivent leur cours. Une mention spéciale est faite concernant le projet de trame verte dans le secteur de la Baie de Beauport. Une présentation pourra être organisée au profit du CVAP dès que le projet aura été validé.</li> </ul>		
• Incident de poussière d'oxyde de fer chez Arrimage Québec  Ce nouvel incident est lié à un bris d'équipement causé, fort probablement par le gel. Un nuage de poussière d'oxyde de fer a été émis durant l'opération et des particules du composé chimique se sont retrouvées sur le quai, ainsi que sur la glace, près du navire.  Toutefois, le représentant de l'APQ assure que la communauté n'a pas été touchée par cet incident.	Valider la procédure à suivre auprès de la représentante de la Ville de Québec	Coordonnateur
<ul> <li>Qt. Dans le cas où le nuage de poussières rouges aurait débordé dans la communauté, auriez-vous contacté la Ville de Québec?</li> <li>R. Oui, certainement comme le demande la procédure habituelle.</li> <li>Qt. Une description de l'événement est-elle accessible?</li> <li>R. Oui, la description de l'incident se trouve dans le tableau des plaintes et incidents, tableau qui sera diffusé aux membres du comité CVAP.</li> </ul>	Envoyer le tableau des plaintes et incidents aux membres du comité	Coordonnateur
Qt. Si un déversement d'oxyde de fer ou d'autre produit avait lieu dans le fleuve, quel serait l'impact sur la prise d'eau potable et la qualité de la ressource? Quelle est la procédure à suivre avec la Ville de Québec dans ce cas de figure?		

	Qt. Dans le cas d'un incident comme celui-ci, comment interviennent les inspecteurs du Ministère? Que font-ils sur place?  R. Il s'agit principalement d'une inspection visuelle. Les inspecteurs du MELCC analysent prioritairement la source de l'incident, les spécifications du produit échappé et l'ampleur de l'incident.  Qt. Avez-vous noté des changements significatifs au niveau des capteurs de poussière situés dans Limoilou?  R. Non, aucun changement n'a été observé	
	• Registre des plaintes et incidents  Le représentant de l'APQ passe en revue le registre des plaintes et des incidents. Celui-ci sera transmis aux membres du comité.	
	<ul> <li>Qt. Des opérations de pieutage seront-elles nécessaires dans le cadre des travaux pour le projet Laurentia?</li> <li>R. Oui, il devrait finalement y en avoir, mais dans une moindre mesure comparativement au projet de construction du terminal d'Exportation de grain situé à l'Anse-au-Foulon.</li> </ul>	
	• Qualité de l'air  Pour 2019, aucun dépassement n'est à déplorer.  La norme de 30 µg/m3 qui est considérée comme étant la valeur maximale a été atteinte le 22 et 23 décembre 2019 sans toutefois la dépasser. Le graphique peut-être consulté à l'annexe 2 situé en page 10.	
5. Suivi d'information — MELCC	Le représentant du MELCC n'étant pas présent, le coordonnateur du comité lit une communication qui mentionne qu'aucune plainte n'a été déposée depuis la dernière rencontre du CVAP.  Cette communication mentionne également que les données concernant le suivi du respect de la norme du nickel dans le Vieux-Limoilou seront mises à jour prochainement.	

6.	Suivi d'information — DSPublique	Le représentant présente le document intitulé État d'avancement du projet — Automne 2019. Ce document sera transmis aux membres du comité et pourra être par la suite diffusé auprès des conseils de quartier concernés.	Transmettre le document État d'avancement du projet — Automne 2019	Coordonnateur
7.	Divers et prochaine rencontre	<ul> <li>Navires de croisière et qualité de l'air Lors de la précédente rencontre, plusieurs échanges ont eu lieu à propos du développement des croisières à Québec et de leur impact sur la qualité de l'air. Le comité souhaite savoir dans quelle mesure le MELCC peut intervenir dans ce dossier.</li> <li>À cet effet, le comité propose qu'une demande spécifique soit envoyée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les membres du comité estiment qu'il est important que le Ministère se positionne sur cet enjeu et qu'il entame des études à plus long terme sur l'impact de ces activités.</li> <li>Avis de circulation — Camionnage sur Henri-Bourassa Le représentant du CVAP présente l'initiative volontaire liée au camionnage en provenance ou à destination du secteur portuaire de Beauport. Il spécifie également que les opérateurs/utilisateurs (QSL, AIM, VOPAK et IMTT Québec) collaborent avec l'APQ pour la diffusion de cet avis et pour informer leurs clientèles et fournisseurs.</li> <li>Plusieurs échanges ont lieu à ce sujet. Il en ressort que la Ville de Québec et l'APQ devraient collaborer sur cet enjeu et qu'une règlementation devrait être adoptée pour limiter la circulation des poids lourds. Le comité propose à cet effet d'envoyer une lettre invitant les parties prenantes à plus de collaboration et d'action.</li> <li>Circulation de transit</li> <li>Suite au décès d'une femme dans le secteur Champlain à l'automne 2019, un membre du comité pose la question de savoir comment pourrait être améliorée la sécurité routière dans ce</li> </ul>	Valider auprès du représentant du MELCC les options qui s'offrent au comité pour assurer sa mission d'information et de recommandation	Coordonnateur

8. Fin de la rencontre	Levée à 20 h 55	Mettre à jour le site web du CVAP	Coordonnateur
	Prochaine rencontre  La date de la prochaine rencontre reste à confirmer.	Valider les disponibilités de chacun des membres pour la prochaine rencontre, en février 2020	Coordonnateur
	<ul> <li>Discussion sur les présences</li> <li>Des échanges ont lieu à propos de taux de participation lors des rencontres du comité et, plus généralement du fonctionnement du CVAP. Cet élément sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</li> </ul>	Ajouter un point à ce sujet au prochain ODJ	Coordonnateur
	<ul> <li>Bilan des activités 2018</li> <li>Le bilan des activités 2018 sera diffusé le mardi 4 février 2020. Il est proposé que le bilan soit rediffusé par le service des communications du Port de Québec, mais également par les conseils de quartier impliqués.</li> </ul>	Envoyer la dernière version du bilan 2018 aux membres du comité	Coordonnateur
	secteur. Cet événement met en lumière les enjeux de sécurité routière dans ce secteur. Il est proposé, pour aller au-devant de ce problème, que le CVAP ouvre un dossier sur ce thème. Il est également proposé de faire un rapport sur le dossier du camionnage et de la circulation de sites portuaires à sites portuaires.		

19 h	1. Mot de bienvenue
19 h	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
19 h 20	3. Adoption des comptes rendus du 28 novembre 2019
191120	o Diffusion du Bilan annuel 2018/2019
	4. Suivi d'information de l'APQ
	o Suivi des projets en cours et à venir : Laurentia (Beauport 2020) : document Optimisation au projet Laurentia
20 h 10	et effets anticipés déposé à l'Agence; Coop Fédérée; Terminal de croisières au quai 30; PADD; incident chez
	Arrimage Québec
	o Mise à jour : Registres des plaintes et incidents ; Qualité de l'air à la station sur la 3e avenue
20 h 40	5. Suivi d'information du MELCC
201140	o Mise à jour : Pourcentage mensuel de données respectant la norme relative au nickel Plaintes déposées
20 h 50	1. Suivi d'information DSPublique
2011 30	o État d'avancement du projet MEMS
	2. Divers et prochaine rencontre
	o Avis de circulation — Camionnage sur Henri-Bourassa
21 h	o Poussières rouges — Arrimage Québec
	o Article : Les trains de Laurentia
	o Prochaine rencontre prévue : 20 février 2020
21 h 5	3. Fin de la rencontre



Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017, les données cumulées proviennent de la station 2<sup>e</sup> Avenue.